Procès-verbal du Conseil d'administration d'improvisation Nouveau-Brunswick
Réunion régulière du 9 juin 2019

Présences :
Michel M. Albert, président
Nicholas Berry, vice-président exécutif
Olivier Robichaud, vice-président interne
Isabelle Godin, représentante des officiels
Guyane Pelletier, représentante des entraineurs, via Skype
Carolyne Ouellette, représentante Jeunesse, via Skype
Isabel Goguen, directrice générale

Absences : Aucune absence

1) Ouverture de la réunion
Le président, Michel M. Albert, déclare l'ouverture de la réunion à 19h37.

2) Vérification du quorum
Le quorum est atteint. La représentante des entraineurs se joint à la rencontre à 21h09 au point 13.

3) Nomination du/de la secrétaire d'assemblée
Le vice-président interne propose Isabelle Godin comme secrétaire d'assemblée, appuyé par vice-président exécutif. Adopté à l'unanimité.

4) Lecture et adoption de l'ordre du jour
Le président demande l'ajout d'un point à l'ordre du jour portant sur une grille tarifaire pour officiels. Le président propose l'adoption de l'ordre du jour tel que modifié. Appuyé par le vice-président exécutif. Adopté à l'unanimité.

5) **Lecture et adoption du procès-verbal du C.A. du 15 avril 2019**
La représentante des officiels propose l'adoption du procès-verbal de la réunion du 15 avril 2019 tel que présenté. Appuyé par vice-président interne. Adopté à l'unanimité.

6) Affaires découlant du procès-verbal
a) **Changement aux formulaire d'inscription :** La DG a communiqué avec un membre de River of Pride et on a reçu deux suggestions. La première est de changer le formulaire pour être plus inclusif en utilisant l'une des deux options suivantes. La première « Genre : _____ » ou un choix de réponse : « Masculin, Féminin, Autre : _____ » avec ou sans ligne à remplir. La seconde suggestion est d'ajouter une

case pour un nom d'usage dans le cas d'une personne qui préfère ne pas se faire appeler par leur nom légal. Le CA a encore quelques questions sur l'ordre des questions pour le nom légal et le nom d'usage afin d'éviter de la confusion.

Le président propose que nos formulaires d'inscription aux tournois soient modifiés pour que la question de genre devienne « Genre auquel tu t'identifies » et inclut une case « Autre ». Appuyé par le vice-président interne. Adopté à l'unanimité.

7) **Compte-rendu de la tournée de formation**

La tournée de formation est maintenant terminée. Les chiffres finaux quant à la participation sont les suivants : Atelier de jeu – 24 personnes, atelier de formateurs – 10 personnes, atelier d'officiels – 22 personnes. En bref, les retombées de cette tournée nous ont permis d'outiller des écoles actives ou non en offrant à des intervenants l'opportunité de mettre en pratique de nouveaux ateliers ou des projets de ligues interscolaires, etc. Le seul défi auquel on a fait face est l'absence de participants à deux des six ateliers de formateurs. Cependant, des gens de toutes les régions se sont démontrés intéressés à suivre l'atelier et les formateurs ont recommandé d'offrir jusqu'à deux formations – une face à face avec accès en ligne et une seconde seulement en ligne – pour assurer le bon développement de notre réseau de formateurs. Au niveau logistique, les dépenses associées à la tenue de la tournée sont de 18,367.66$. Nous sommes également bien contents de la couverture médiatique que cette tournée a occasionnée dans toutes les régions. La rétroaction des participants est très positive; peu importe leur niveau d'expérience, les participants ont mentionné que les formateurs les rendaient à l'aise et étaient ouverts à leur réalité pour mieux adapter les ateliers.

Le président propose de remplacer les deux sessions pour formateurs qui n'ont pas eu lieu par deux nouvelles sessions – une à Moncton avec accès web, l'autre en ligne seulement. Appuyé par le vice-président exécutif. Adopté à l'unanimité.

8) **Fonds d'équipement d'improvisation**

Cette semaine, le comité ad hoc s'est rencontré pour traiter 21 demandes provenant de partout au Nouveau-Brunswick. Les demandes ont été soumises par des écoles primaires et secondaires et par des ligues civiles. On a eu des demandes pour les trois volets soit : réparation de bandes, construction de nouvelles bandes, et kit d'arbitrage. Afin de pouvoir donner le plus de d'argent au plus grand nombre de soumissionnaires, nous avons diminuer le nombre de chandails d'arbitre de 2 à 1 par kit. De cette façon, nous avons pu offrir 15 kits d'arbitrage, assurer la réparation de deux bandes ainsi que la construction de six nouvelles bandes dans la province. La prochaine étape est d'avertir les soumissionnaires afin, entre autres, de déterminer laquelle des deux grandeurs de chandail ils préféreront recevoir. Une fois que les contacts auront eu lieu, une liste officielle des montants remis ainsi que les

écoles ou ligues récipiendaires sera soumise aux membres du CA. Cette initiative s'avère être un grand succès considérant le montant de soumissions reçues.

9) Post-mortem du tournoi de qualification 2019 (finances)

Nous avons reçu toutes les factures et dépenses depuis la dernière rencontre. Un revenu total de 3680.00$ a été recueilli par les frais d'inscription. Les dépenses consistaient aux frais associés au service de conciergerie, à la nourriture, à la location des salles et au salaire de la coordonnatrice pour un total de 3352.30$. Un montant supplémentaire de 90.86$ a été volontairement absorbé par l'école. On leur a dit à plusieurs reprises qu'ils n'avaient pas besoin de le faire. Ce montant était pour la conception des prix et des fournitures de bureau. En tout est partout, Impro NB revient du tournoi de qualification avec un surplus de 327.70$.

10)**Jeux de l'Acadie**

L'appel aux officiels a été lancé. Malheureusement, bien que l'intérêt est fort, les gens intéressés ont de la difficulté à obtenir le congé durant cette semaine. Pour l'instant, le nombre d'officiels confirmés est déjà bon donc on ne craint pas trop avoir un manque de ressources humaines. Un changement a dû être apporté à l'organisation parce que dès qu'il y a une activité de musique on n'entend rien dans la salle d'improvisation de la PTA, l'amphithéâtre Nelson-Lynch. Les matchs auront donc surtout lieu à l'auditorium Richelieu de la PTA. Ce changement de local aura aussi comme effet direct de régler la majorité des problèmes potentiels liés aux bruits provenant de la cafétéria pendant l'événement. Une des matinées sera tout de même jouée à amphithéâtre; les officiels et bénévoles auront à faire le transfert des bandes avant et après. Il y a eu une petite peur au niveau du logement pour nos officiels puisque l'organisation des Jeux avaient oublié de le budgéter, mais cette situation est maintenant réglée.

11)**Zèbre d'Or**

La 6e édition du tournoi aura lieu officiellement la fin de semaine du 26 au 28 juillet 2019. La période d'inscription est commencée et se terminera le 2 juillet. Au niveau du budget, une demande de fonds est au stade d'écriture pour être soumise à UNI Coopération Financière. Le fonds d'initiatives stratégiques nous a donné 4725$ de moins que demandé et donc on espère pouvoir subvenir à cet écart avec cette nouvelle demande pour l'événement. L'argent qu'on a déjà reçu nous assure que le Zèbre aura lieu dans la salle Bernard-LeBlanc du Centre culturel Aberdeen en réponse aux critiques par rapport à la salle du Pavillon Jacqueline-Bouchard. Il y aura des employés pour nous aider avec le montage et la technique. Il s'agit déjà d'une expérience positive avec les employés qui sont très ouverts à nous aider dans la réussite de notre événement. On va chercher à faire de nouveaux efforts de promotion avec éléments vidéo et autres, et possiblement promouvoir (*booster*) des

publications sur les médias sociaux dépendamment des fonds disponibles. Josée Robichaud a encore une fois été contractée pour la création des prix.

12)**Grille tarifaire pour officiels**

L'année dernière, le C.A. a voté une grille tarifaire pour les officiels qui participaient à des événements qui cherchaient à les payer, en particulier les jeux régionaux. Le président trouve que c'est une erreur que cette grille ait été utilisée dans le cadre de formations où les clients demandent un match à terme de ses ateliers. Dans de tels cas, le match devrait être traité comme une heure de formation puisqu'il s'agit vraiment plus d'une expérience pédagogique avec un encadrement souvent plus poussé. Le formateur, même s'il agit comme arbitre, devrait être payé comme formateur pour son temps supplémentaire.

Le président propose que la grille tarifaire pour officiels ne s'applique pas à un match offert dans le cadre d'une formation. Appuyé par le vice-président interne. Adopté à l'unanimité.

13)**Post-mortem de la Gougoune Dorée 2019**

a) Finances

On n'a pas encore reçu tous les frais d'inscription. Au total, nos revenus s'élèveront à 3190.00$. Les dépenses associées au service de conciergerie, à la location des locaux, à la confection des prix, à la nourriture et au salaire de la coordonnatrice s'élèvent à 3322.81$. On sait donc que la Gougoune Dorée s'est terminé avec un déficit de 132.81$. Ce déficit n'est pas surprenant puisque les dépenses sont majoritairement les mêmes avec moins de revenus en frais d'inscription puisque moins d'équipes y prennent part. Même en ayant des frais d'inscription plus élevés pour le championnat provincial, il arrive encore qu'il y ait un manque à gagner. Le déficit pourra être couvert par le surplus du tournoi de qualification.

La représentante des entraîneurs s'est jointe à la réunion à partir de ce point à 21h09. Le président lui donne un aperçu très rapide de tout ce qui a été discuté et voté durant son absence.

b) Nourriture

Ce tournoi était la 2e vague de tests pour le niveau de consommation de nourriture sur le site. Dieppe était l'emplacement parfait pour déterminer si les équipes allaient vraiment sortir pour manger ailleurs au lieu de manger la nourriture fournie vu le nombre de restaurants environnants. Le déjeuner a assez bien passé lorsqu'on le compare à celui du tournoi de qualification. On a observé de petits groupes qui allaient se chercher des cafés et revenaient avec des bagels ou autres déjeuners externes, mais rien d'extrême. Les restants (quantités minimes) ont été distribués entre les bénévoles, officiels et concierges présents lorsqu'on a terminé le démontage.

Au niveau du dîner, on a servi des sandwichs et des crudités le samedi et on craignait que ce ne soit pas une option populaire. Au contraire, on en a manqué. Il a donc fallu aller en chercher quelques-uns de plus pour s'assurer que tout le monde ait chance de bien manger. Le 2e dîner était de la pizza et il n'est resté qu'une pointe qu'un concierge a bien aimé recevoir. Les commandes spéciales ont moins bien passé puisque certaines personnes ont décidé de manger de la pizza malgré leurs intolérances et on a aussi vu une équipe entière manger à l'extérieur durant ce repas. Ces repas spéciaux ont tout de même été appréciés par ceux qui en avaient besoin et le gaspillage a été évité encore une fois en les distribuant aux bénévoles après le tournoi.

On ne se le cachera pas, le fait que les repas provenaient de l'extérieur peut aussi avoir joué un rôle sur leur popularité puisque les gens en général préfèrent ce genre d'option à de la nourriture de cafétéria. Le seul problème rencontré face aux repas, c'est la nécessité d'aller les chercher pendant des matchs, occasionnant dans ce cas-ci l'absence de la directrice générale qui occupait aussi la position d'ombudsman du tournoi.

c) Réglage des plaintes

Officiels – La représentante des officiels a reçu trois plaintes différentes de membres de l'équipe d'officiels quant aux comportement de l'ombudsman et de l'arbitre en chef du tournoi. Ces plaintes sont en lien direct avec l'absence de l'ombudsman pour aller chercher le repas durant la 2e demi-finale, vu qu'une plainte n'a pas pu être adressée immédiatement. Celle-ci a créé une situation potentiellement très problématique à moins d'une heure de la tenue de la finale. Le stress de la situation les a fait perdre leur sang froid et créé un malaise général pour les officiels témoins de l'événement, impliqués ou non dans le processus d'investigation. Des excuses ont déjà été remises à l'équipe des officiels avant même la tenue de cette réunion.

Autre – Une plainte a été remise quant à une catégorie présentée durant la finale du tournoi. La catégorie « à la manière d'une légende autochtone » a créé un inconfort assez important chez un de nos membres pour qu'il désire apporter le point à l'ombudsman. On considère l'idée comme étant une forme d'appropriation culturelle lorsqu'imposée à des joueurs. Dans notre contexte, c'est définitivement une question sensible. L'arbitre avait utilisé le terme autochtone d'ailleurs pour signifier peuple natif de n'importe quel lieu dans le monde et c'était même encouragé de ne pas utiliser les Premières Nations américaines. Le défi n'a pas été réussi (et les joueurs punis), mais la plainte elle-même est que le défi n'aurait jamais dû être donné, bien fait ou mal fait. On est d'accord que c'est un sujet sensible, mais si on donne des balises aux arbitres, quelles autres éléments de thèmes devraient être défendus? Cette conversation complexe devra être amenée à la rencontre annuelle des officiels (formation Volet 2 en automne).

14)**Bannière provinciale**

La représentante des entraîneurs amène l'idée d'un membre de son réseau de remettre une bannière aux gagnants du championnat provincial plutôt que de laisser la tâche aux écoles gagnantes de le faire à leur guise. Le président indique que pour l'instant, puisque les écoles qui l'emportent le font d'elles-mêmes, on n'a jamais pensé à le faire. De plus, d'un point de vue logistique, certaines écoles n'ont pas d'espace où exposer ces bannières. La DG rapporte que ça n'a jamais été étudié parce qu'on craint ne pas avoir les moyens de le faire annuellement. On risquerait d'être dans le rouge plus souvent si budgété. Le compromis serait de trouver d'autre financement. Si on décide de le faire, il faut s'assurer qu'Impro NB puisse l'offrir pour les années à venir et que ça ne dépende pas des capacités du budget d'une année à l'autre.

15)**Troisième événement d'improvisation secondaire**

Suite à la dernière réunion, le président avait demandé de voir avec nos différents réseau si un tournoi de style *open* avec participations d'équipes de l'extérieur du NB serait faisable dès l'automne prochain. Le défi principal est la question de l'argent et la disponibilité des écoles hôtesses. Pour l'instant, on n'a pas eu de réponses de la part des régions hors Nouveau-Brunswick. L'absence de rétroaction dans tous les réseaux nous pousse à mettre de côté l'idée pour 2019. Une idée alternative pour obtenir un événement supplémentaire est celle d'un « tournoi d'une journée » à l'image des jeux régionaux. Les équipes y joueraient dans leurs régions minimisant les dépenses de déplacement et de location d'écoles, au lieu d'avoir une pleine fin de semaine dans un seul lieu, voire même devenir une façon de classer les équipes secondaire avant le tournoi de qualification. Selon la représentante des entraîneurs, cette idée ne pourrait être viable dû aux déplacements en soirée (et pas le vendredi) pour les jeunes et entraîneurs.

16)**Varia**

a) On a lancé la période de soumission pour la bourse Impro NB. Cette année la bourse s'élèvera à un montant de 400.00$. La date limite pour soumettre sa candidature est le 19 août 2019.

17)Prochaine rencontre du C.A.

Notre prochaine rencontre aura lieu le 15 juillet à 20h.

18)Clôture de la réunion

Le président propose la clôture de la réunion à 22h03.